

Les députés sortants tous réélus avec un faible soutien

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

8 juillet 2024



Le second tour des élections législatives anticipées, qui s'est tenu en Guadeloupe le samedi 6 juillet, s'est conclu par la réélection des quatre députés sortants : Olivier Serva, Christian Baptiste, Max Mathiasin et Élie Califer ont tous été réélus.

Dans la 1^{re} circonscription, qui réunit les communes des Abymes, de Pointe-à-Pitre et de Marie-Galante, Olivier Serva (qui a déclaré qu'en l'absence de groupe Liot comme dans la précédente mandature, il siégerait au Nouveau front populaire conformément à sa « *sensibilité de gauche* ») a largement dominé le scrutin. Face à Chantal Lérus, divers gauche, Olivier Serva déjà largement en tête au premier tour a finalement été réélu avec 77,59 % des suffrages exprimés contre 22,41 % pour Chantal Lérus (divers gauche) Avec un taux de participation à 33,31 %, les

candidats de la première circonscription n'ont pas intéressé les électeurs qui ont exprimé un fort désintérêt pour la politique parlementaire.

La 2e circonscription, comprenant Anse-Bertrand, la Désirade, le Gosier, le Moule, Petit-Canal, Port-Louis, Sainte-Anne et Saint-François, a vu la nette victoire de Christian Baptiste investi par le nouveau front populaire. Au second tour, Christian Baptiste a signé sa réélection avec 72,38 % des suffrages exprimés, contre 27,62 % pour son adversaire Laurent Petit (Rassemblement national). Avec un taux de participation à 33,06 %, les électeurs de la deuxième circonscription n'ont pas massivement participé à la sélection de leurs représentants parlementaires.

Dans la 3e circonscription, regroupant Goyave, Petit-Bourg, Baie-Mahault, Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies et Pointe-Noire, Max Mathiasin (divers gauche) a été réélu face à Rody Tolassy (Rassemblement national). Max Mathiasin a obtenu 69,15 % des suffrages exprimés, tandis que Rody Tolassy en a recueilli 30,85 %. Cette circonscription était la plus regardée de Guadeloupe en raison de la dynamique de Rody Tolassy élu peu de temps auparavant député européen. L'opposition à l'éventualité que la Guadeloupe envoie un député d'extrême droite à l'Assemblée française n'a pas mobilisé outre mesure l'électorat qui ne s'est exprimé qu'à 38,6 % des inscrits.

Enfin, dans la 4e circonscription, qui inclut Basse-Terre, Bouillante, Gourbeyre, Saint-Claude, les Saintes, Trois-Rivières et Vieux-Habitants, Élie Califer (investi par le NFP) a confirmé son avance du premier tour. Il est réélu avec 71,09 % des votes exprimés contre Jennifer Linon soutenu par le parti Guadeloupe unie solidaire et responsable (GUSR) qui a obtenu 28,91 % des suffrages. Avec un taux de participation à 33,35 %, les électeurs de la quatrième circonscription ne se sont pas passionnés pour les options disponibles.

Ces résultats marquent la prédominance des candidats de gauche. Mais le

grand gagnant est l'abstention et le mécontentement qui ont oscillé entre 69,31 % et 63,39 % du corps électoral en Guadeloupe. « *Moi la dernière fois que j'ai voté c'était en 2012. Parce que je n'y crois plus. Pas envie, perte de temps. Sentiment que ça ne sert à rien. Je ne me sens pas concernée. Ils font comme ils veulent, on vote pour eux et puis ils prennent des décisions sans nous consulter. On devrait pouvoir les révoquer* » nous a confié une abstentionniste.

Dans un contexte où les élus locaux réclament plus de pouvoir et notamment celui de légiférer localement, cette part significative de la population qui ne participe pas à la sélection de ses représentants fait désordre et affaiblit la légitimité des mandats et les capacités à représenter effectivement la volonté populaire.